

pendant cette situation déterminait une oppression considérable, il vaudrait mieux que la malade restât assise sur un fauteuil, et surtout sur une chaise longue. Enfin si ces moyens étaient insuffisants, et si le gonflement était très-étendu, on pourrait pratiquer quelques légères mouchetures, et appliquer, selon le conseil de *Levret*, un vésicatoire entre la cuisse et la grande lèvre. On devra, dans tous les cas tenir le ventre libre à l'aide de lavements et de purgatifs doux, conseiller des vêtements chauds, et surtout de porter de la flanelle; enfin, soutenir les forces chez les femmes faibles et lymphatiques par une nourriture fortifiante, et par l'usage du vin de Bordeaux pendant les repas.

#### AFFECTIONS DU CERVEAU PENDANT LA GROSSESSE.

##### DE LA CÉPHALALGIE ET DES VERTIGES.

La céphalalgie et les vertiges, sont des complications fréquentes de l'état de la grossesse qui tiennent soit à une excitation nerveuse, soit à un état pléthorique. La première variété de céphalalgie se manifeste principalement chez les femmes délicates et peut se développer sous l'influence d'impressions vives, telles que le chagrin, la contrariété, la colère, etc. La seconde, qui s'observe plus particulièrement chez les femmes d'un tempérament sanguin et d'une con-

stitution robuste, semble dépendre de tout ce qui augmente les matériaux nutritifs et la richesse de l'hématose.

Il est une troisième espèce de céphalalgie, c'est celle qui tient à un état de l'estomac, ou à un embarras gastrique qui coïncide ordinairement avec l'amertume de la bouche, l'enduit muqueux blanchâtre ou jaunâtre de la langue, et une inappétence plus ou moins prononcée. Dans ce cas, les douleurs cérébrales sont lancinantes, augmentent après le repas, mais laissent entre elles quelques intervalles de calme.

Les douleurs qui dépendent d'une irritation nerveuse, se montrent principalement dans les premiers mois de la grossesse, et diminuent en général d'intensité à mesure que cet état approche de son terme. Enfin, lorsque la céphalalgie tient à un état pléthorique, les douleurs ne se manifestent pas en général avant le quatrième mois, et le mal débute par une douleur sus-orbitaire, et par une sorte d'assoupissement et de lourdeur de la tête, accompagnés de mouvements pénibles des paupières et des yeux, qui sont plus brillants et plus gênés dans leurs orbites.

Le traitement de ces différentes douleurs cérébrales doit varier avec les causes qui leur ont donné naissance. Ainsi on oppose aux céphalalgies nerveuses les calmants, les antispasmodiques, les bains, les lavements, la thridace, l'opium et le camphre à l'inté-



rieur; les inspirations d'éther, d'eau de Cologne et des carmes, enfin le repos et le sommeil. La céphalalgie pléthorique sera combattue avec avantage par la saignée, surtout par l'artériotomie; on secondera l'effet de ces moyens, par un régime doux, plus spécialement végétal, par des boissons délayantes, et par l'usage des lavements et des laxatifs, dans le but d'entretenir la liberté du ventre. Enfin, la limonade, les bouillons aux herbes, les purgatifs salins, l'eau de Sedlitz ou de Pulna et, dans quelques cas, l'ipécacuanha, seront prescrits pour combattre les douleurs céphalalgiques et les vertiges qui paraissent dépendre d'un embarras gastrique.

## DE L'INSOMNIE OU AGRYPNIE.

L'insomnie est une des affections les plus pénibles auxquelles les femmes enceintes sont exposées. Celles qui présentent une constitution nerveuse et délicate y sont plus sujettes que les femmes pléthoriques, qui, au contraire, sont quelquefois dans un état de sommeil et d'assoupissement continuel.

L'insomnie de la grossesse est le plus souvent une névrose qui dépend de l'exaltation cérébrale, déterminée sympathiquement par celle de l'appareil utérin. Dans quelques cas, cependant, l'insomnie, comme l'assoupissement tient à un état de pléthore annoncé par la rougeur de la face et des yeux, l'agitation générale, la force et la dureté du pouls.

Lorsque l'insomnie est légère, on la combat par un exercice modéré, un régime adoucissant, des lavements anodins, du sirop de thridace, mais quand l'agitation se prolonge, on lui oppose des émulsions opiacées, le sirop de diacode, celui de pavots blancs, et surtout l'acétate de morphine à la dose de *un centigramme* dans une potion. S'il y a constipation, on débarrasse l'intestin au moyen de lavements et de laxatifs, et l'on prescrit les toniques unis aux calmants et aux antispasmodiques aux femmes débiles et d'une faible constitution.

A l'insomnie, qui coïncide avec un état de pléthore, on oppose la saignée qui dans ce cas est le meilleur et le premier calmant. On seconde l'effet de ce moyen par l'usage des bains, des boissons délayantes, des émulsions d'amandes ou de la limonade.

## LÉSIONS DE LA VUE, DE L'OUÏE, DE L'ODORAT, ETC.

Les névroses ophatmiques, entre autres, l'amaurose, la diplopie, la nyctalopie, l'héméralopie, et l'éblouissement, se manifestent souvent pendant l'état de grossesse. Ces affections, qui sont surtout plus fréquentes chez les femmes nerveuses, peuvent être continues, cesser pendant quelque temps, reparaitre ensuite et disparaître tout à fait, ce qui a lieu en général après l'accouchement. Ainsi, on a vu des femmes affectées d'amaurose pendant plusieurs mois, et



qui recouvraient la vue aussitôt qu'elles étaient accouchées. Il en est de même de tous les dérangements de la vue, tels que ceux qui doublent les objets, changent leurs formes et leurs couleurs, les grossissent ou les diminuent.

Quelquefois ces névroses oculaires se déclarent vers la fin de la grossesse, principalement chez les femmes pléthoriques; elles sont alors déterminées dans ce cas par une congestion sanguine vers la tête. D'autres fois elles dépendent d'une cause nerveuse et d'une extrême sensibilité des nerfs de l'œil, particulièrement de la rétine. Les névroses de ce genre se manifestent sans douleurs, sans rougeur et sans gonflement des yeux. Les premières, c'est-à-dire celles qui se compliquent d'une congestion sanguine, sont accompagnées de gêne, de douleur, de rougeur, de gonflement des yeux, de turgescence de la face, de stupeur et d'assoupissement. Du reste, dans ces deux espèces de névroses ophtalmiques, il y a cécité plus ou moins complète, ou bien simplement éblouissements, et illusions d'optiques qui créent des objets imaginaires ou qui en changent les formes, la couleur et le volume. Dans quelques cas aussi la congestion des yeux peut produire simplement une ecchymose ou une véritable inflammation de la conjonctive, ainsi que *Bartholin* et plusieurs autres auteurs en citent des exemples.

Le traitement de ces affections varie selon les

causes qui les produisent et la constitution des malades. Les névroses ophtalmiques de nature nerveuse doivent être combattues par les antispasmodiques, les opiacés et les toniques, entre autres par les pilules de cynoglosse, le sirop de valériane et de quinquina ou bien ces deux substances en poudre; si la femme est pléthorique et si la névrose paraît tenir à une congestion cérébrale, on a recours à la saignée, à la diète, à un régime délayant, à des lavements, à des dérivatifs sur les membranes inférieures et à de légers purgatifs, surtout le calomélas, à la dose de trois ou quatre grains par jour.

De même que les névroses précédentes, les névroses du sens de l'ouïe, se manifestent chez les femmes nerveuses et chez celles qui sont d'une constitution pléthorique. Les malades ont des bourdonnements dans les oreilles, croient entendre différents bruits, ou bien il y a diminution ou accroissement de l'audition, ou discordance entre les perceptions des sons.

Le traitement, comme celui des névroses de la vue, consiste dans l'emploi des antispasmodiques et des opiacés, si l'affection est due à un état nerveux, et dans celui de la saignée et des dérivatifs si la névrose tient à un état de pléthore.

Quant aux névroses et aux anomalies de l'odorat et du goût, auxquelles les femmes enceintes sont su-



jettes, elles ne réclament en général aucun traitement; car elles cessent presque toujours d'elles-mêmes après l'accouchement, d'autant plus qu'elles sont le résultat d'une influence sympathique de la matrice.

TROUBLES DE L'INTELLIGENCE, DES PENCHANTS ET DES  
AFFECTIONS MORALES.

Quoiqu'on ait beaucoup exagéré les modifications que la grossesse imprime aux facultés intellectuelles, aux penchants et aux affections morales, il n'en est pas moins vrai que l'aliénation mentale, certaines monomanies et certains troubles de l'intelligence, se manifestent souvent pendant l'état de gestation. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que la grossesse exalte la sensibilité et la susceptibilité et dispose au développement des affections nerveuses.

Nous passons sous silence les antipathies, et les sympathies, les bizarreries les caractères emportés, l'humeur chagrine, acariâtre, colère, qui se manifestent tout à coup chez les femmes les plus douces et de l'humeur la plus égale. On a vu des femmes devenir voleuses, poètes, musiciennes, de même qu'il en est qui étant enceintes perdent toute activité d'intelligence et chez qui toutes les facultés diminuent ou augmentent. *Goubelly* parle d'une femme qui n'avait le jugement sain que pendant la grossesse; mais alors elle perdait la mémoire, qu'elle recouvrait après

ses couches au détriment du jugement. *Baudeoque* cite l'observation d'une femme enceinte qui ne mangeait rien avec autant de plaisir que ce qu'elle avait pu voler en allant faire ses provisions. *Roderic à Castro* raconte l'histoire d'une autre femme qui voulait manger l'épaule d'un boulanger, et *Langius* rapporte celle d'une autre qui, voulant manger de la chair de son mari qu'elle aimait tendrement, l'assassina pour satisfaire à son appétit féroce et en sala une partie pour prolonger son plaisir. *Vives* dit qu'une femme aurait peut-être avorté si elle n'avait pu mordre le cou d'un jeune homme de sa connaissance; enfin une dame de *Mons* précipita en 1816 trois de ses enfants dans un puits et s'y jeta elle-même. Il lui restait encore deux autres enfants, l'un qui était en pension et l'autre en nourrice; heureusement qu'on ne lui amena pas ce dernier qu'elle avait fait demander, et que l'autre ne goûta pas au gâteau empoisonné qu'elle lui avait envoyé.

En général tous ces caprices, toutes ces bizarreries, toutes ces manies disparaissent après l'accouchement; cependant l'aliénation mentale, qui du reste ne survient qu'après la parturition (manie puerpérale), ne se dissipe malheureusement jamais dans certains cas. La thérapeutique ici est presque toujours impuissante, et ne consiste que dans quelques saignées, et dans quelques dérivatifs à la peau et sur le tube digestif.